

## **DISCOURS D'OUVERTURE DE LA DIXIEME RENCONTRE TRIMESTRIELLE ENTRE LA COUR SUPREME, LES JURIDICTIONS DU FOND ET LES AUXILIAIRES DE JUSTICE**

**Tribunal de Première Instance de deuxième classe d'Aplahoué, jeudi 28 juillet 2022.**

A la suite des voix qui m'ont précédé, je voudrais à mon tour vous souhaiter la bienvenue ici à Aplahoué qui accueille la 10<sup>ème</sup> édition des rencontres de dialogue entre la cour Suprême et les juridictions du fond de la République.

Le choix du Tribunal de Première Instance de deuxième Classe d'Aplahoué pour abriter la présente rencontre répond à une double nécessité pour la Cour suprême. C'est d'abord l'exigence de la mise en lumière de l'évolution de la carte judiciaire béninoise et ensuite le devoir de soutien et d'accompagnement des animateurs des nouvelles juridictions créées.

Je voudrais me réjouir tout particulièrement de la tenue à Aplahoué, de cette rencontre inter judiciaire ; dont les travaux s'ouvriront dans quelques instants et ceci pour deux raisons.

Il s'agit en effet d'une part, de la dixième édition de la rencontre Cour suprême, magistrats des juridictions du fond et auxiliaires de justice et d'autre part de la coïncidence de cette activité avec la célébration des dix (10) ans de la création du Tribunal de Première Instance de deuxième Classe d'Aplahoué, évènement qui a été opportunément célébré il y a quelques jours seulement.

L'on peut donc se féliciter du chemin parcouru en cette dernière décennie qui a vu l'érection, dans notre pays de nouveaux tribunaux. Je me bornerai à en citer quelques-uns : les derniers en date, le tribunal de Comè, celui de Dassa-Zoumè et celui de Malanville.

Qu'il me soit donc permis à cette étape de mon propos, d'exprimer au nom des membres de la Cour suprême et en mon nom personnel, nos vifs remerciements au gouvernement de la République et à son Chef pour l'intérêt porté à l'institution judiciaire et aux hommes et femmes qui l'animent.

## **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais à présent vous remercier chacun et tous qui prenez part à la rencontre d'Aplahoué.

A monsieur, le Garde des Sceaux, Ministre en charge de la Justice et de la Législation, je voudrais dire toute la gratitude de la haute juridiction pour le soutien franc qu'il a toujours apporté à cette initiative d'accompagnement pédagogique des principaux animateurs de l'appareil judiciaire de notre pays.

A tous les collègues magistrats et greffiers qui ont répondu à notre invitation, j'exprime nos sincères remerciements.

Je voudrais aussi saluer tout particulièrement la présence à cette rencontre des représentants du Barreau de notre pays, et pour la deuxième fois, des autres ordres professionnels du secteur de la justice à savoir : la chambre des Notaires, celle des Huissiers, et celle des Commissaires-Priseurs.

La Cour suprême reste très sensible, chers Maîtres, à votre participation au dialogue des gens de justice, activité à laquelle la haute Juridiction reste très attachée, en raison de ce qu'elle contribue à l'amélioration du service public de la justice et partant, à la consolidation de l'Etat de droit et de démocratie dans notre pays.

Je m'en voudrais de ne pas dire un merci tout particulier aux autorités politico administratives du Département du Couffo et de la Mairie d'Aplahoué pour leur soutien à la présente activité.

Je leur exprime également la sincère reconnaissance de la Cour suprême pour tout l'accompagnement et leur sollicitude à l'endroit du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Aplahoué avec qui elles viennent de célébrer de la façon toute à la fois symbolique et éclatante l'an dix (10) de la création de leur juridiction. Merci de votre belle initiative, Monsieur le Préfet.

## **Mesdames et messieurs,**

Les rencontres dites trimestrielles entre la Cour suprême, les auxiliaires de justice et les juridictions du fond, vous en conviendrez, figurent en bonne place dans l'agenda des activités statutaires annuelles de la haute Juridiction.

Je me satisfais de savoir qu'elles ont démontré, édition après édition, leur importance et leur utilité dans le renforcement des capacités d'intervention des éminents membres de la compagnie judiciaire.

Elles participent donc de la nécessaire formation continue à laquelle chaque animateur de la justice doit se soumettre.

Je me réjouis, avec tous les membres de la Cour suprême, de la dynamique de la formation continue dans laquelle le ministère de la justice a depuis quelques temps engagé l'Ecole de formation judiciaire des professions judiciaires.

Le succès de ces rencontres périodiques réside dans le fait qu'il s'agit d'un dialogue direct entre les juges du fond, les avocats, les notaires, les huissiers et les commissaires-priseurs avec les magistrats de la Cour suprême, dialogue fait d'échanges sans faux fuyants, sur des sujets de préoccupation touchant au quotidien, à l'œuvre de justice.

Comme chacun l'a certainement compris au fil du temps, l'enjeu véritable de l'accompagnement pédagogique de la Cour suprême, gardienne du raisonnement juridique dans notre pays et de l'harmonisation de la jurisprudence, est de donner à chaque magistrat de la République et à chaque auxiliaire de justice, les outils juridiques et judiciaires nécessaires à l'accomplissement de sa mission dans un Etat de droit.

Il me plaît à cette étape de mon propos de dire toute notre gratitude à la Friedrich Ebert Stiftung, notre partenaire historique qui depuis dix éditions déjà, nous appuie au plan technique et financier.

Je voudrais donc saluer la présence parmi nous de madame la représentante-résidente de la fondation ainsi que de sa dynamique équipe pour leur disponibilité totale à permettre l'atteinte des objectifs assignés à cette manifestation scientifique.

**Madame la Représentante-Résidente,**

Nos deux Institutions sont véritablement partenaires dans cette entreprise qui voit la célébration, avec la tenue de la présente édition, de ses "noces d'étain".

Nous savons pouvoir continuer de compter sur le partenariat fécond noué depuis 2012 et continuer d'intéresser le plus grand nombre de magistrats et d'auxiliaires de justice à nos rencontres.

Je saisis l'occasion de mon propos devant vous ce matin, pour remercier les magistrats et les ordres professionnels du secteur de la justice qui ont fourni au comité scientifique chargé de la préparation intellectuelle de la rencontre d'Aplahoué, la matière première nécessaire pour élaborer le document de déroulement pédagogique. C'est le lieu pour moi de me satisfaire du travail de qualité abattu dans l'identification de thèmes pertinents et d'une brûlante actualité qui nourriront nos échanges au cours des deux jours de travail intensif qui nous attendent.

Merci d'ores et déjà aux différents collègues qui ont accepté de partager avec nous, leur science.

Je m'en voudrais par conséquent de ne pas nous inviter à beaucoup d'assiduité aux travaux afin de tirer le meilleur parti de notre rencontre.

Je reste persuadé qu'au sortir du présent séminaire, chacun repartira davantage outillé, au service exclusif de la justice béninoise qui se veut efficace, efficiente, qui rend des décisions de qualité dans des délais raisonnables et qui est restée une justice fille de son temps.

**Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;**

**Monsieur le Préfet du Département du Couffo ;**

**Madame la Représentante Résidente de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung ;**

**Monsieur le Procureur Général près la Cour suprême ;**

**Messieurs les Présidents de chambre ;**

**Mesdames et messieurs les conseillers et avocats généraux ;**

**Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats ;**

**Madame et messieurs les Présidents des Ordres professionnels ;**

**Monsieur le Président par intérim de la Chambre des Huissiers ;**

**Madame la Présidente de la Chambre des Notaires ;**

**Monsieur le Président de la Chambre des Commissaires-priseurs ;**

**Monsieur le Deuxième Adjoint au Maire de la Commune d'Aplahoué ;**

**Mesdames et messieurs les magistrats des Cours et Tribunaux ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

La justice fille de son temps est celle qui appréhende les enjeux des litiges portés devant elle et qui y apporte les solutions de droit dans des délais raisonnables.

Aussi avons-nous placé la rencontre d'aplahoué sous le thème central de " le temps de la justice".

Oui chers collègues, il est grand temps que la justice soit dans son temps. Nos compatriotes n'ont que faire d'une justice qui n'appréhende points les enjeux des litiges portés devant elle, une justice inefficace, qui au lieu de réparer les torts, de réguler les rapports sociaux, de rétablir les équilibres rompus, exacerbe les tensions, menace la paix publique, bref une justice en déphasage avec les exigences de l'Etat de droit qui met le juge au cœur du pacte démocratique des sociétés basées sur la force du droit et de la justice.

Je voudrais espérer que la rencontre d'Aplahoué dont les travaux s'ouvriront dans quelques instants prendra toute sa part dans l'accompagnement nécessaire à même de mettre les gens de justice à la hauteur des exigences professionnelles qui sont les leurs. Je sais que nous travaillerons chacun, au niveau qui est le sien, à continuer de donner du sens aux rencontres Cour suprême, magistrats du fond et auxiliaires de justice afin que ce

dialogue souhaité par les principaux animateurs du service public de la justice avec eux-mêmes, contribue à renforcer l'Etat de droit et de démocratie en construction au quotidien dans notre pays.

C'est sur ces mots de pleine confiance en l'avenir et de grande espérance quant au meilleur fonctionnement de la maison justice que je déclare ouverts ce jour, jeudi 28 juillet 2022 ici à Aplahoué, les travaux de la 10<sup>e</sup> rencontre trimestrielle entre les magistrats de la Cour suprême, les juges du fond et les auxiliaires de justice.

Vive la compagnie judiciaire béninoise !

Vive la justice au service du règne du droit !

Pleins succès à nos travaux !

Que Dieu bénisse la maison justice !

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

**Victor Dassi ADOSSOU**